

# **3<sup>e</sup> plan national d'action en faveur des milieux humides**

**Groupe Thématique Agriculture – 1<sup>e</sup> réunion – 25 mars 2015**

**Compte-rendu synthétique**

## **Etaient présents**

Etat

MEDDE : Ghislaine Ferrere, Adèle Veerabadren, Eva Ackermann (Stagiaire)

MAAF : Monique Dehaut, Marie Azema, Sandrine Clemente

INRA : Eric Kerneis

Groupement des DDT : Yves Granger

AE Adour-Garonne : Dominique Tesseyre

AE Artois-Picardie : Cécile Gallian

Collège des DRAAF : Bernard Germain

Associations

RNF : Luc Barbier

LPO : Jean-Pierre Guéret

SNGTV : Emmanuel Thébaud, Xavier Gouraud

Collectivités territoriales

Fédération nationale des associations syndicales des marais : Jean-Marie Gilardeau

Communauté d'Agglomération de Saint-Omer : Thibault Georges

Représentants des usagers

APCA : Luc Servant, Nathalie Galiri, Jeannie Bregmestre

## **Etaient excusés**

AE Artois-Picardie : Estelle Chevillard

Humanité et biodiversité : Justine Roulot

APCA : Floriane Di Franco

FNSEA : Denis Nass, Kristell Labous

In Vivo : Carole Zakine

Institut de l'Elevage : fabienne Launay

Président de séance : Luc Servant

Président de la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

Membre du conseil d'administration de l'APCA

## **1 - Méthode de travail**

La réunion a démarré par un tour de table de présentation des différents participants.

Le format sur une matinée a été trouvé adapté par la majorité des participants.

La prochaine réunion du Gth agriculture se tiendra sous la même forme, le 1<sup>er</sup> juillet matin, afin de bien consolider la dynamique de travail.

Chaque pilote d'action élaborera une fiche action dans sa version v0 avant la prochaine réunion du Gth agriculture.

Cette v0 pourra prendre en compte les éléments apportés lors de la réunion du 25 mars, préciser les moyens nécessaires, les liens possibles avec d'autres actions du PNMH ou avec d'autres actions et projets en cours de réalisation ou de lancement.

Les projets de fiche action circuleront entre les membres du Gth agriculture et seront complétés lors de la prochaine réunion du Gth.

Un modèle de fiche action sera fourni.

A noter : Le modèle-type fourni a été pensé pour les actions déjà bien définies et pour lesquelles l'orientation apparaît relativement bien.

D'autres actions en revanche restent encore à définir ; pour celles-là, le pilote sera plutôt invité à définir l'action et un calendrier prévisionnel de travail.

## **2 - Fonctionnement du Groupe thématique agriculture**

Le Ministère de l'Ecologie a présenté les propositions de modalités de fonctionnement du groupe thématique agriculture (mettre la présentation à disposition sur le site extranet)

### Composition du Gth agriculture

Il a été acté en séance d'inclure le forum des Marais comme membre permanent du Gth agriculture.

### Fonctionnement du Gth agriculture

Il a été rappelé la possibilité d'inviter en tant que de besoin et selon la pertinence, des intervenants ponctuels au Gth.

Les liens avec les autres groupes thématiques du plan ont été vus lors de la réunion des animateurs de groupes thématiques du 29 avril. (exemple : lien entre Gth agriculture et Gth aménagement du territoire, notamment sur la question ERC).

Le représentant de la SNGTV sera le correspondant du Gth agriculture au sein du GTh CESP.

### Points en suspens

Le correspondant pour le Gth Outre-Mer n'a pas été identifié.

L'identification d'une compétence sur l'ultra-marin au sein du GTh agriculture pourrait être utile.

## **2 - Présentation des actions**

Présentation orale de la DGER.

### Action 18 : améliorer la formation des agriculteurs sur l'agriculture et l'élevage en milieu humide – MAAF – direction de l'enseignement et de la recherche

Concernant la formation initiale :

- les différents BTSA ont été rénovés récemment : GPN et GEMEAU en 2011, ACSE en 2014,
- agir sur le contenu même des BTSA n'est donc pas envisageable dans l'immédiat,
- au-delà des BTSA, il existe les modules d'approfondissement des diplômes d'ingénieur dont le contenu peut évoluer plus facilement et au niveau des établissements,
- en terme de contenu, la thématique des bassins versants est plus abordée que celle des milieux humides.

Le Gth agriculture a identifié d'autres thèmes à rattacher à l'action 18 :

- les autres parcours de formation initiale : CFA, CAP, BEP

- la formation continue et l'accompagnement des agriculteurs, que ce soit sur les milieux humides mais aussi plus largement sur l'agroécologie (In Vivo s'est montré tout à fait favorable)
- la sensibilisation voire le travail avec les fermes et sites pilotes des lycées agricoles et forestiers (des conventions existent déjà avec les agences de l'eau).

Cette action demande à être précisée, dans son périmètre, son contenu et sa réalisation.

=> moyen : mise en circulation d'une fiche action 18 à remplir entre les membres du GTh Agriculture pour préciser les besoins et nature des travaux liés à cette action

#### Action 19 : Valoriser les expériences positives en matière d'élevage extensif et de polyculture-élevage en milieu humide – APCA

A venir : présentation APCA sur le site extranet

Les membres du Gth agriculture ont souligné l'intérêt dans le cadre de cette action :

- de poursuivre l'effort d'animation des 18 territoires actuellement mobilisés pour créer un effet de masse propice à maintenir la motivation des conseillers et techniciens de terrain ;
- de veiller, dans les 18 territoires actuellement mobilisés et dans les territoires potentiellement mobilisables, à la dimension multi-partenariale des programmes d'action territoriaux ;
- de mobiliser de nouveaux territoires pour mettre en œuvre des programmes d'action territoriaux ; la question des leviers à mobiliser pour ce faire reste entière ;
- de collecter et d'expertiser les différentes démarches similaires lancées récemment dans certaines régions (ex : appels à projets), par certains acteurs (conservatoires, conseils généraux via les ENS) et en s'appuyant également sur les dynamiques déjà lancées, en particulier par le travail de l'INRA lors du PNZH précédent ;
- d'expertiser les formes collectives de mobilisation des agriculteurs dans les territoires de montagne (ASF, groupements pastoraux) ;

#### Action 20 : Monter une étude sur la valeur fourragère et l'appétence des prairies humides – INRA, AFPF, MEDDE

A venir : présentation INRA sur le site extranet

Cette action vient dans le prolongement du plan précédent. En complément, et dans les suites du travail déjà réalisé, la réflexion est en cours pour que le forum des marais reprenne l'animation du réseau des 180 acteurs constitué sur la question des zones humides.

La pertinence de cette action a été confirmée et prolongée par le Gth agriculture :

- besoin de méthodes et de données de référence pour objectiver la valeur fourragère des prairies humides,
- besoin de travailler également sur une typologie de ces prairies et sur l'optimisation des prairies humides dans le système fourrager des exploitations agricoles.

Sur le plan méthodologique, des écueils doivent être traités, en particulier la variabilité des prairies humides (ex : grand ouest et méditerranéennes).

Sur le plan des moyens, la question reste entière : le besoin existe, l'INRA est prêt à développer un projet mais il n'existe pas aujourd'hui de visibilité sur les moyens qui pourraient être alloués à un tel projet.

Le MEDDE souligne l'importance d'élaborer la fiche action correspondante pour cet automne afin qu'elle puisse être soumise en 2016 aux arbitrages budgétaires du Ministère.

#### Action 21 : Améliorer la gestion sanitaire des troupeaux en milieu humide – SNGTV-VET'EL

A venir : présentation SNGTV-VET'EL sur le site extranet

Il s'agit d'une action nouvelle inscrite dans le plan d'action, issue des travaux menés par l'INRA dans le cadre du 2<sup>e</sup> plan.

L'enjeu est la recherche de l'équilibre entre gestion de la pression parasitaire – traitement des troupeaux – qualité environnementale des milieux humides.

Des travaux existent déjà et une action envisageable est :

- le recensement et la synthèse des travaux existants sur la gestion du parasitisme, pour produire un guide,
- la production et la diffusion de ce guide.

D'autres actions sont possibles :

- organiser la formation des vétérinaires, des éleveurs, des organismes de développement agricoles,
- recenser les autres enjeux sanitaires liés à l'élevage en milieu humide et adresser des questions à la recherche et développement.

Le pilotage de la production d'un guide peut être assuré par le SNGTV. La question des moyens dédiés à la production même du guide reste entière.

Le MEDDE souligne l'importance d'élaborer de façon précise la fiche action correspondante pour cet automne afin qu'elle puisse être soumise en 2016 aux arbitrages budgétaires du Ministère.

#### Action 22 : Monter une étude sur la viabilité et la pérennité des systèmes d'élevage en milieu humide – Institut de l'élevage, MEDDE

Le caractère fondamental de cette action a été réaffirmée.

L'année 2015 servira à reclarifier cette action qui n'est pour l'instant ni calibrée ni intégrée dans le plan de charge des acteurs concernés, en particulier l'IDELE. Pour ce faire, un croisement est nécessaire entre l'IDELE et le MEDDE en particulier la direction innovation et recherche.

Plusieurs extensions à cette action peuvent être envisagées :

- liens avec les actions 19 et 23,
- contribution à la question de la rémunération de services,
- contribution à la création de dispositifs de soutien dont pourraient se saisir les collectivités territoriales.

Action 23 : Mettre en place des outils financiers pour développer l'agro-écologie dans les milieux humides et suivre leur mise en œuvre – MAAF, Conseils régionaux

Cette action consistera essentiellement au suivi du déploiement des MAEC liées à des milieux humides, dans les différentes régions concernées.

Les engagements unitaires sont stabilisés et actuellement l'enjeu est la programmation des MAEC dans les PDRR en cours de finalisation et qui seront notifiés à Bruxelles.

Les échanges en GTh agriculture ont montré l'importance :

- d'un partage du contenu des cahiers des charges et des points de contrôles attachés,
- de trouver un équilibre dans le contenu des cahiers des charges pour permettre une souscription par les agriculteurs,
- de trouver à terme une mesure simple, juste, robuste, durable et contrôlable,
- d'intégrer les nouveaux rôles que vont jouer les collectivités, en particulier suite à la GEMAPI (inondation et gestion des milieux aquatiques).

Action 24 : Promouvoir des formes d'élevage collectives – MAAF

Cette action consistera à suivre le déploiement de prochains GIEE sur des territoires « milieux humides ».

Un lien pourra être établi avec l'action 19.

Action 25 : Lancer une réflexion nationale sur le maraîchage en milieu humide et sur son avenir - PNR Caps et marais d'Opale, Communauté d'Agglomération de St Omer, organisations professionnelles des producteurs de légumes

Cette action :

- s'inscrit dans une dynamique de travail ancienne entre le PNR Cap et Marais d'Opale et la Communauté d'Agglomération de St Omer,
- fait suite aux différentes tentatives non abouties jusqu'ici de monter un dispositif national de type « ICHN » en milieu humide.

En parallèle, le PNR et la Communauté d'Agglomération de Saint Omer sont en train de monter un projet Interreg avec le PNR Boucles Seine Normandie et l'université de Brighton sur les services agro-écosystémiques tendus par les systèmes de gestion en milieux humides ; le dépôt est en cours de finalisation. Ce projet pourrait être inscrit dans le plan d'action.